

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT SÉANCE****AMENDEMENT**

N ° 13

présenté par  
M. Collard

-----

**ARTICLE 23**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les droits d'accises sur la bière vont augmenter de 150 %. On peut donc craindre, qu'à l'instar des tabacs, ne se développent des circuits de distribution parallèles.

Cette remarque vaudrait aussi pour une surtaxation du vin, qui déboucherait sur un circuit frauduleux de vins italiens ou espagnols de contrebande.